

Observations du public

date	signatures
LUNDI 25 JANVIER 2021 : 1 ^{ère} permanence de 09 ^h 00 à 12 ^h 00	Jean-Jacques LE GOFF Commissaire-enquêteur
Aucune consultation du dossier Fin de permanence à 12 ^h 00	Jean-Jacques LE GOFF Commissaire-enquêteur
MARDI 02 FEVRIER 2021 : 2 ^{ème} permanence de 14 ^h 00 à 17 ^h 00	Jean-Jacques LE GOFF Commissaire-enquêteur
Reception du dossier à 13 ^h 50	Jean-Jacques LE GOFF Commissaire-enquêteur
Aucune consultation du dossier Fin de permanence à 17 ^h 00	

Jeu*di* 4*février*

les habitations les plus proches étant situées à environ 150 m de l'établissement une évaluation des risques sanitaires engendrés (risque cancérogène et non cancérogène) sera à réaliser selon les quatre étapes conceptuelles : identification des dangers, relation dose réponse, exposition des populations et caractérisation des risques, comme c'est le cas pour ce genre de dossier. Cette évaluation devra intégrer un fonctionnement normal et en mode dégradé (y compris après un incendie).

De même les installations retrouvées pour partie dans le bassin versant du ruisseau du Moulin de Kerhuon (en amont d'une prise d'eau qui participe à l'alimentation de la population de

paraphé par le commissaire enquêteur :

Observations du public	
date	signatures
<p>Brest métropole) les mesures prises préventivement pour éviter toute pollution du cours d'eau devront être plus détaillées, notamment en cas d'incendie (cf le sinistre de décembre 2016). Il conviendra d'autre part de préciser la raison pour laquelle une partie des eaux de Lavage est dirigée vers un bassin d'orage et l'autre partie vers le réseau d'assainissement collectif. L'avis de la CLCV (consommation, logement, cadre de vie) sera donné après présentation du dossier complet en préfecture lors du CDJERST.</p> <p>Jean-Paul FAUDET Consommation, logement, cadre de vie</p> <p>* * *</p>	
<p>paraphé par le commissaire enquêteur :</p>	